



Rez sous arcade

Leytron

Maison Rossier

Surveillance archéologique des
travaux de rénovation
Interventions d'avril à octobre 2003

A. Antonini, M. de Morsier Moret

30 avril 2004

MAISON DE J.-P. et W. ROSSIER A LEYTRON

ANALYSE SUCCINCTE

Intervention d'avril à octobre 2003

A. Antonini, M. de Morsier Moret

30 avril 2004

<u>I INTRODUCTION</u>	p. 2
<u>II DESCRIPTIF DES FACADES</u>	p. 2
FACADE EST FACADE NORD FACADE OUEST FACADE SUD	
<u>III DESCRIPTIF DE L'INTERIEUR</u>	p. 9
REZ INFERIEUR REZ SUPERIEUR REZ A DOUBLE HAUTEUR ETAGE COMBLES	
<u>IV EVOLUTION ARCHITECTURALE DU BÂTIMENT</u>	p.17
<u>V FIGURES</u>	p.20
SCHEMA DES DIFFERENTS CORPS DE BATIMENT RELEVES DES FAÇADES PLANS DES ETAGES PHOTOS	

I INTRODUCTION

Notre bureau a été mandaté par le Service des Bâtiments, Monuments et Archéologie, sur demande du conservateur M. Renaud Bucher, pour analyser les façades et l'intérieur du bâtiment de MM. J.-P. et W. Rossier, à Leytron. Cet édifice ayant été repéré comme « très intéressant » par les Monuments Historiques lors de l'inventaire effectué en 1994 par Mme A. Antonini, une intervention archéologique s'imposait.

A notre arrivée, d'importants travaux avaient déjà été effectués : les façades étaient décrépies, plusieurs boiseries déposées. En outre, certaines maçonneries avaient déjà été percées et d'autres renforcées. La charpente avait été refaite entièrement l'hiver passé, à la suite d'un effondrement partiel. Si certaines informations avaient déjà disparu, il s'agissait néanmoins de profiter des travaux en cours pour déterminer les phases principales de cette bâtisse.

L'analyse effectuée entre avril et octobre 2003¹, au gré de l'avancement des travaux, constitue donc une étude partielle du bâtiment. Il faudra en outre tenir compte qu'à l'intérieur (notamment au niveau des caves), le décrépiage des murs n'était pas prévu. Notre documentation comporte une partie descriptive ainsi qu'une partie graphique (photographies numériques, relevés des limites archéologiques en plan et en élévation). La base des relevés nous a été transmise par l'architecte M. P.-O. Genoud. Il s'agit de relevés non informatisés dessinés par M. Michel Coppen, architecte ESAA, d'Ettoy. Quelques erreurs ont été constatées, ce qui explique le déplacement de certaines ouvertures sur nos façades.

Le bâtiment est constitué par plusieurs volumes clairement repérables à tous les niveaux et qui se regroupent autour d'un corps principal (fig. 1). Celui-ci forme un quadrilatère irrégulier, dont l'alignement de la façade sud avec sa légère déviation vers l'extrémité orientale est dicté par l'axe de la route. Ce corps primitif a été agrandi d'abord par une annexe à l'ouest (Annexe Ouest) et ensuite par trois annexes au nord (Annexe Nord-Ouest, Centrale et Est), dont la plus orientale se prolonge jusqu'à la route formant un couloir d'accès. Au nord de ce volume, apparaît une annexe ultérieure (Annexe Nord-Est) et la tourelle des latrines.

II DESCRIPTIF DES FACADES

FACADE EST

Sur ce versant du bâtiment, apparaissent les façades de l'Annexe Est, clairement délimité par ces chaînages d'angle, de l'Annexe Nord-Est qui vient s'appuyer contre le premier et de la tourelle des latrines. (fig. 2). A part quelques interventions de moindre importance, les différentes parties se présentent dans leur aspect d'origine. Toutes les ouvertures sont d'origines sauf la porte (3) qui remplace une ancienne meurtrière (2). Notons que la distribution asymétrique des fenêtres reflète de manière parlante l'imbrication compliquée des volumes qui se cachent derrière la façade ; la fenêtre double à meneau central indique l'emplacement d'une pièce boisée.

Annexe Est :

La maçonnerie est composée de pierres (grès, calcaire, schiste) petites à moyennes (10x20 à 15x40 cm), assez plates, à arrêtes vives, quelques-unes émoussées, posées soigneusement, en lits réguliers. Pour les chaînages angle des pierres plus grandes (15x40 à 40x60 cm) ont été utilisées, dont une pierre de tuf, à l'angle Sud-Est. De grosses pierres (35 à 50 cm de long sur 20 à 35 cm de haut),

¹ Le travail de terrain a été effectué par Mmes A. Antonini, M.-P. Guex et M. de Morsier Moret.

aux bords émoussés, espacées de 50 à 150 cm, marquent la base du pignon. Le mortier de pose est gris, friable, très sableux, grossier, avec des gravillons (2 à 5 mm) noirs et blancs.

Les nombreux trous de boulin (dessinés seulement sur les relevés de terrain) ont des dimensions variant de 15x20 à 30x30 cm et sont surmontés pour la plupart par une petite dalle.

Entre les ouvertures (5 et 9), la maçonnerie est moins soignée et plus noire. Il s'agit probablement d'une reprise de la façade. Le couronnement de la façade a été rehaussée en béton sur quelques centimètre l'hiver passé (pas indiqué sur nos relevés).

Les ouvertures sont pratiquement toutes d'origine. Seule la porte (3) casse la maçonnerie. Le mortier de son encadrement, un mortier gris clair, sableux, comportant des gravillons (2-3 mm) blancs, noirs et jaunes, bouche la fenêtre (2). Le linteau de la porte est constitué d'une simple planche.

Les fenêtres, bien que toutes contemporaines, sont de formats différents. Les plus petites qui assurent l'aération des caves situées au rez (1 et 2) et des combles (13 et 14) ont une dalle en guise de linteau. Celles des combles sont couvertes par une grosse pierre (~20x60 cm) taillée en biseau permettant la pose de la charpente.

Les fenêtres plus grandes sont toutes surmontées d'un arc composé de dalles de 20-25 cm de long, posées de chant et liées avec le même mortier que le reste de la façade.

La fenêtre (4) a été diminuée en hauteur. La tablette a probablement été rehaussée en fonction de l'escalier aménagé à l'intérieur (voir escalier). Le bouchon est constitué de petites dalles, liée avec un mortier blanc rosâtre (stuc), dur, contenant des gravillons (2 mm) blancs, roses, bruns, noirs et gris. Deux barreaux verticaux en bois (d'origine ?) ferment cette ouverture. Ces barreaux sont de même type que ceux fermant la petite ouverture horizontale (58) du mur Nord de la cave à fruits.

La fenêtre (8) a également été transformée au niveau de la tablette. Celle-ci est constituée d'une dalle de schiste posée sur un mortier blanc rosâtre (stuc), dur, contenant des gravillons (2 mm) blancs, roses, bruns, noirs et gris. Ce stuc rosâtre recouvre également les montants et l'arc de l'ouverture. Ensuite, un mortier gris clair habille le tout. Le rehaussement de la tablette est probablement dû au rehaussement du sol à l'intérieur lors de l'aménagement d'une voûte au-dessus de l'escalier. Le stuc étant de même facture que celui utilisé pour le bouchon de la fenêtre (4), on peut supposer que les deux réfections sont contemporaines.

La fenêtre (9) possède un meneau central constitué de petites pierres liées avec un stuc rosâtre. De part et d'autre de l'ouverture, un peu plus bas que la tablette, on observe deux trous en façade, perçant la maçonnerie originelle. Dans chacun des trous subsiste le reste d'une poutrelle posée de chant, (~6x10 cm) et fixée par une maçonnerie liée au stuc rosâtre. Il s'agit vraisemblablement des supports pour une tablette saillante. La qualité du stuc utilisé pour la fixation des supports et pour le meneau central de la fenêtre indique que les deux éléments sont contemporains. Cette transformation a eu lieu vraisemblablement en même temps que le rehaussement des tablettes des fenêtres (4 et 8).

Annexe Nord-Est :

La maçonnerie est composée de pierres (grès, calcaire, schiste) petites à moyennes (15x20 à 20x40 cm), assez plates, à arrêtes vives, quelques-unes émoussées, posées soigneusement, en lits réguliers. Pour le chaînage d'angle des pierres plus grandes (20x60 à 25x90 cm) ont été utilisées. L'angle Nord-Est possède un léger fruit. Au sud, la maçonnerie bute contre l'angle de l'Annexe Est.

Le mortier de pose est gris, sableux, relativement fin et contient des gravillons (2 à 3 mm) noirs, blancs et jaunes et des morceaux de stuc rose récupérés. Au sommet du rez, une chape de mortier lissé marque une ligne horizontale. Sur ce glacis est posé le cadre croisé à mis bois qui soutient le plancher du 1^{er} étage. Ensuite on a continué de monter les murs en rhabillant autour des têtes de poutre. Le couronnement de ces maçonneries englobe les poutres d'un deuxième cadre formé de même manière que le premier, servant de soutien au plafond. Les maçonneries du rez et celles du 1^{er} étage présentent la mêmes caractéristiques ; nous admettons donc qu'ils sont contemporains. Nous ne pouvons cependant pas exclure que cette annexe était plus basse dans un premier temps et que la limite horizontale correspond à l'assise de réglage pour la panne d'une charpente.

Les ouvertures sont d'origine, mais ont toutes deux été remaniées. La fenêtre (15), surmontée d'une grosse pierre (15x60 cm) faisant office de linteau, a été bouchée par de petites pierres liées avec un

mortier jaune-ocre (par oxydation ?), grossier, contenant de petits gravillons (2 mm) gris. Par la suite, ce bouchon a été cassé dans sa partie supérieure et la nouvelle ouverture a été bordée avec du béton.

La tablette de la fenêtre (16) est réparée par de petites pierres liées avec un mortier beige, fin, dur, contenant des gravillons (1 mm) et des morceaux de stuc rose, le tout est surmonté de béton ; les montants sont enduits d'un mortier blanc, fin et dur. Le linteau est constitué d'une planche de bois. Une grille en fer forgé protège l'ensemble.

Pour la charpente voir la face nord.

Tourelle des toilettes :

Le socle des latrines (rez) est en béton, voire en plots de ciment sur les 100 cm supérieurs. Ces murs butent contre la maçonnerie de l'annexe Nord-Est et correspondent à une réparation moderne. Ils remplacent une cage plus ancienne en maçonnerie ou en bois..

A l'étage, les parois sont constituées de planches verticales, clouées à leur base sur une solive. Celle-ci traverse toute l'Annexe Nord-Est et est encastrée dans la façade nord de l'Annexe Est. D'après l'insertion de cette solive - elle est englobée par la maçonnerie de l'Annexe Nord-Est - les latrines semblent être contemporaines de cette Annexe. On ne peut cependant pas exclure qu'elles soient plus anciennes et qu'elles aient été maintenues lors de la construction de l'Annexe.

Les latrines sont protégées par l'avant-toit de l'annexe Nord-Est.

FACADE NORD

Sur ce versant du bâtiment, apparaissent les façades de l'Annexe Nord-Est (la partie Ouest est cachée par les latrines), de la tourelle des latrines, de l'Annexe Centrale et de l'Annexe Nord-Ouest (fig. 3). A part la réfection du socle des latrines, les différentes parties se présentent dans leur aspect d'origine. Toutes les ouvertures sont d'origines sauf la fenêtre (22) dont les piédroits et la tablette ont été modifiés lors de l'insertion d'un évier avec écoulement en façade.

Annexe Nord-Est :

En façade Nord, l'annexe présente exactement le même type de maçonnerie qu'en façade Est (voir plus haut). On retrouve également la limite de chantier horizontale. Quelques solives du plancher de l'étage sortent en façade ; une planche (de l'ancien plancher ?) est prise dans la maçonnerie.

Sur cette face apparaît le système de la charpente à deux pans. Les pannes sablières (récupérées, les entailles ne correspondent pas à la position actuelle) sont posées sur deux entrants (l'entrant Nord est posé sur le couronnement du mur) ; l'extrémité Nord de la panne faîtière est soutenue par un poinçon stabilisé par deux contrefiches ancrées dans le tirant. Les chevrons sont surmontés d'un lattis posé l'hiver passé. Durant ces travaux, les chevrons ont été sciés à ras la façade et de nouvelles poutres, posées sur le lattis font office d'avant-toit.

Tourelle des toilettes :

Voire description de la façade Est.

Annexe Centrale :

Dans la partie rez inférieur, la maçonnerie est composée de schistes posés à plat, de tailles diverses (10 à 80 cm), liés avec un mortier gris-cendre, friable, avec beaucoup de gravillons (<10 mm) noirs, peu de sable et peu de nodules de chaux. Dans la partie rez supérieur, apparaissent des calcaires noirs (taille entre 10 et 100 cm) ; le mortier est gris, grossier, friable et contient des graviers (20 mm) noirs, émoussés et de gros nodules (50 mm) de chaux. Ces deux maçonneries superposées butent du côté Est,

contre un angle chaîné (Annexe Est) ; côté Ouest, elles forment un angle chaîné (maçonnerie fortement dégradée et rempochée au ciment) et rhabillent une maçonnerie arrachée de l'Annexe Nord-Ouest (fig. 6 et 7). Le couronnement du mur a été repris en béton pour la pose de la nouvelle charpente.

Le solivage de l'étage apparaît en façade. Il semble être contemporain de la maçonnerie, mais postérieur à l'angle chaîné côté Est, qu'il casse.

Seulement l'étage était éclairé par des ouvertures. La fenêtre (21) est d'origine ; un reste de crépi stucé entoure cette ouverture. Un encadrement en trompe l'œil est peint en traits noirs. A gauche de cette ouverture, existait une 2^{ème} fenêtre vraisemblablement de même taille (22). Les deux sont surmontées d'un arc composé de dalles d'environ 20 à 25 cm de long posées de chant. La fenêtre (22) a, par la suite, été agrandie (vers le bas et sur les côtés)². L'insertion d'un évier lors de ces travaux semble indiquer un changement de la fonction de la pièce : elle devient une cuisine.

Annexe Nord-Ouest :

La maçonnerie est composée de calcaires de taille petite à moyenne (10x30 cm), émoussées, anguleuses, posées soigneusement, en lits réguliers. L'angle Nord-Ouest est chaîné sur toute la hauteur avec des pierres de même type et de même format que le reste de la maçonnerie. L'angle Nord-Est est clairement antérieur à l'annexe centrale (fig. 4 et 6). L'épaisseur de la maçonnerie varie entre 50 et 60 cm au niveau du rez et ne mesure qu'environ 30 cm au niveau de l'étage où il double une boiserie. Le mortier de pose est gris-cendre clair, moyen à grossier, avec des gravillons (<5 mm) gris et beaucoup de gravillons (<15 mm) noirs et gris.

Au niveau de l'étage, des têtes de solive et deux planches prises dans la maçonnerie indiquent l'emplacement du plancher. La poutre arrachée à ras de la façade, près de l'angle Nord-Ouest, ne semble pas ancienne.

Au niveau du rez supérieur, on a observé une grosse dalle qui sort en saillie et dont la fonction nous échappe (corbeau soutenant une poutre ?). Une 2^e pierre saillante est visible sous l'ouverture (20). Elle servait de corbeau à une poutre ronde qui a laissé son empreinte dans le bouchon en ciment qui la tenait en place. L'autre extrémité de la poutre était fixée dans le bâtiment en face. En effet, on observe ici, pratiquement à la même hauteur, une poutre ronde sortant du mur et sciée. Cette panne ainsi que la poutre observée près de l'angle Nord-Ouest pourraient indiquer l'existence d'une charpente qui recouvrait la cour entre les deux maisons.

Toutes les ouvertures sont d'origine. Le grand arc (17) est composé de dalles d'environ 25 cm de long, posées de chant et liées avec un mortier stucé. De part et d'autre de l'arc, s'ouvrent deux petites meurtrières (18 et 19) à double ébrasement, et surmontées, l'une d'une dalle, l'autre d'une pierre.

A l'étage, la fenêtre (20) est surmontée d'un arc surbaissé, composé de dalles d'environ 25-30 cm de long, posées de chant et liées avec un mortier blanc, stucé, très fin, compact, avec de très rares gravillons (<10 mm). Anciennement l'arc était certainement soutenu par un meneau central comme la fenêtre (9) en façade orientale.

FACADE OUEST

Sur ce versant du bâtiment, apparaissent les façades de la tourelle des latrines, de l'Annexe Nord-Est, de l'Annexe Centrale, de l'Annexe Nord-Ouest et de l'Annexe Ouest (fig. 4).

² Le mortier de pose de la reprise est stucé, blanchâtre, avec de petits gravillons (<10 mm) noirs et brun clair et beaucoup de chaux.

Tourelle des toilettes :

Socle en béton : l'ouverture (23) d'évacuation des boues est fermée par une dalle de schiste posée de chant.

Lors de la description de la façade Est nous avons déjà mentionné la solive qui traverse toute l'Annexe Nord-Est. Une 2^{ème} solives est visible en façade ouest. Les deux poutres soutenaient une passerelle bordée sur ces deux côtés d'une balustrade. Cette balustrade était à l'origine en clayonnage. Côté Nord, elle a été remplacée par des planches verticales. (photo). La main courante est engagée d'origine dans un pilier maçonné (30x15 cm) qui s'appuie contre la maçonnerie de l'annexe centrale.

Cette passerelle permettait d'atteindre les latrines depuis l'Annexe Est. Elle est plus récente que l'Annexe Centrale et antérieure ou contemporaine de l'Annexe Nord-Est. Un cadre, partant des balustrades de part et d'autre de la passerelle, correspond vraisemblable au reste d'une ancienne charpente disparue et remplacée par l'actuelle toiture qui couvre toute l'Annexe Nord-Est. Le plancher du balcon est plus haut que le départ de la claie. Il est plus récent que la passerelle et sert d'appui à un des entrants de la charpente.

Annexe Nord-Est :

Au niveau des rez, trois caractères de maçonnerie sont visibles : au sud, une maçonnerie de schistes (rempochage profond en ciment), vers le bas, une maçonnerie de calcaires noirs et grès liés avec un mortier gris, fin à moyen, contenant du sable, des gravillons (<3 mm) noirs et quelques graviers (<10 mm) et pour le reste une maçonnerie de calcaires noirs et grès liés avec un mortier gris, fin contenant de rares gravillons (<50 mm) et quelques nodules de chaux non fusée. Une limite entre les différentes parties n'a cependant pas pu être repérée ; il s'agit vraisemblablement de réparations.

Au Sud, ce mur bute contre un angle chaîné (Annexe Est). La relation avec l'annexe centrale n'est cependant pas claire (absence de liens directs). Le couronnement du mur est soigné ; un alignement de dalles sert d'assise de réglage pour la pose de la solive du balcon (passerelle des latrines). La solive pourrait être contemporaine de la maçonnerie sous-jacente, ou plus ancienne.

Annexe Centrale :

Pour le type de maçonnerie, voir plus haut en façade Nord.

Dans la partie rez inférieur, une tête de mur bien soignée vient s'aligner et buter contre un mur orienté nord-sud, dont l'extrémité nord est cassée et dont l'extrémité sud est liée avec l'Annexe Nord-Ouest. Au niveau du rez supérieur et de l'étage, ce mur orienté Nord-Sud disparaît. Ici, la maçonnerie de l'Annexe Centrale vient buter contre le parement propre de la façade de l'Annexe Nord-Ouest (un écartement des deux maçonneries marque bien leur relation).

Le couronnement du mur a été repris en béton.

Annexe Nord-Ouest :

Sur cette face, l'annexe présente les mêmes caractéristiques que sur la façade Nord déjà décrite. Ces maçonneries sont clairement antérieures à l'Annexe Centrale, mais viennent buter contre le crépi de l'ancienne façade Nord de l'Annexe Ouest. Un gros trou de boulin est visible au-dessus de l'arc. La partie supérieure du mur a été reprise en béton.

Toutes les ouvertures sont d'origine. Le grand arc (25) s'encastre dans la maçonnerie de l'Annexe Ouest et est lié avec le même mortier que le reste de la maçonnerie. Au-dessus de l'arc, côté Nord, s'ouvre une petite meurtrière (26), ébrasée vers l'extérieur et l'intérieur, surmontée d'une dalle. A l'étage, la fenêtre (27) est surmontée d'un arc surbaissé. Comme pour la grande baie en façade Nord, l'arc devait anciennement être soutenu par un meneau central. Côté intérieur, le linteau est formé par une planche. Au niveau des combles, s'ouvrent deux petites ouvertures (28 et 29), chacune surmontée d'une dalle en guise de linteau.

Annexe Ouest :

D'emblée nous pouvons remarquer une différence de maçonnerie entre le socle et la partie haute. Au niveau du rez, la maçonnerie est composée de schistes et calcaires noirs (format petit à moyen, entre 10 et 50 cm), cassés, liés avec un mortier gris, fin à moyen, pulvérulent, contenant du sable fin, des gravillons gris (<2 mm), de rares graviers (<10 mm), et de nombreux nodules de chaux (<10 mm).

Au niveau de l'étage et des combles, la maçonnerie est composée de calcaires noir, grès et quelques schistes (format petit à moyen, entre 10 et 30 cm), émoussés, anguleux, liés avec un mortier blanc-beige grisâtre, fin, contenant du sable noir (fin à moyen) et quelques nodules de chaux. Cette maçonnerie double les parois de bois visible à l'intérieur du bâtiment et construites au préalable. Au niveau de l'étage, les solives de rive et les têtes de madrier apparaissent et sont bien prises dans ce doublage³.

Aux angles, les pierres sont soigneusement liées. Le chaînage Nord-Ouest est interrompu par l'encastrement plus récent de l'arc de l'Annexe Nord-Ouest. L'angle Sud-Ouest est renforcé par un contrefort (largeur 115 cm à la base et 90 cm au sommet, hauteur 200 cm). Celui-ci n'est pas d'origine ; il couvre l'ancien crépi de façade. Une fissure apparaissant à l'étage explique sans doute le besoin de renforcer l'angle. Une pierre liée à la maçonnerie originelle et en saillie de 40 cm par rapport à la façade, dépasse de ce contrefort, à une hauteur d'environ 180 cm. Elle pourrait correspondre au dernier vestige d'un mur de cour qui se prolongeait vers l'Ouest.

L'Annexe Ouest est clairement antérieure à l'annexe Nord-Ouest. Une nette différence existe cependant entre la maçonnerie du socle et les étages supérieurs. Cette différence pourrait s'expliquer par le changement de technique constructive (maçonnerie épaisse – doublage mince) ou bien par une succession de deux chantiers distinctes (annexe basse rehaussée par la suite en technique mixte madrier/maçonnerie). Le doublage de la partie en bois semble cependant être d'origine, si l'on considère le bon état du madrier qui n'a guère souffert au contact des intempéries.

Ouvertures :

Rez inférieur : l'ouverture (30) perce la maçonnerie dégageant une poutre du solivage de la cave.

Rez supérieur : l'ouverture (31) semble d'origine.

1^{er} étage : l'ouverture (32) n'est probablement pas d'origine. La maçonnerie est reprise sur tout le pourtour de la fenêtre avec un mortier gris, fin, poudreux contenant du sable grossier, noir, brun et rose. L'encadrement est constitué de planches ajustées.

2^{ème} étage et combles : les trois ouvertures (33, 34 et 35) semblent contemporaines du doublage (pourtour non décrépi). Les trois fenêtres sont entourées par un encadrement peint en stuc blanc.

FACADE SUD

Sur ce versant du bâtiment, apparaissent les façades de l'Annexe Ouest, du Corps Principal et de l'Annexe Est (fig. 5). Les chaînages d'angle qui bordent le corps principal soulignent cette partie médiane comme le volume le plus ancien contre lequel viennent s'adosser de part et d'autre, deux corps plus récents. Le caractère des maçonneries et des ouvertures montre que ces deux ajouts datent d'époques différentes.

Annexe Ouest :

Nous retrouvons sur cette face la différence nette entre la maçonnerie du socle et celle qui double les étages en bois, déjà décrite sur la façade Ouest. A l'Est, la tête du mur, bien chaînée avec des pierres moyennes (15x30x25cm), vient buter contre l'angle Sud-Ouest du corps principal ; un contrefort plus récent renforce l'angle Sud-Ouest (largeur 110 cm à la base, 30 cm au sommet, hauteur 200 cm). Le couronnement de la façade est repris en béton.

³ Le doublage semble avoir été repris dans l'angle Sud-Ouest (une fissure est clairement visible), le mortier est composé de stuc rose concassé.

Cette annexe est clairement postérieure au corps central. Les ouvertures indiquent qu'il a eu une vie indépendante avant d'être relié intérieurement à la bâtisse primitive.

Ouvertures :

La porte (36) est d'origine, mais a subi une transformation. Le piédroit Est ainsi que l'arc surbaissé, composé de dalles de 10 cm posées de chant, sont repris avec un mortier-stuc rose. Un négatif rectangulaire au-dessus du piédroit Est, pourrait marquer l'emplacement d'un linteau initial. Celui de l'intérieur, une grosse dalle de schiste, est toujours en place.

A l'étage, les ouvertures (37) et (38) sont d'origine. Les deux possédaient un cadre de stuc rose ; les deux ont par la suite été remaniées. La fenêtre (37) faisait initialement 115 cm de large par 82 cm de haut. Il s'agissait vraisemblablement d'une fenêtre double avec meneau central. L'ouverture a été rétrécie de 25 cm (côté Est⁴) ; sa tablette baissée de 15 cm. L'ouverture est surmontée d'une longue planche de décharge (8x160 cm) prise dans la maçonnerie. L'ouverture (38) avait une largeur initiale de 100 cm par 210 cm de hauteur. Il devait s'agir d'une porte donnant accès à un balcon, ou éventuellement à un escalier permettant une entrée indépendante à l'étage de cette bâtisse. Le stuc rose du bas de porte dépasse l'ouverture d'une trentaine de centimètres vers l'Ouest. Par la suite, l'ouverture a été transformée en fenêtre⁵.

Au niveau des combles, la fenêtre (39) est encore entourée de crépi. On devine une longue planche de bois (5x167 cm) prise dans la maçonnerie juste sous l'ouverture. Le crépi de finition est gris, relativement fin, lisse et peint avec un décor de faux joints (traits noirs larges de 3 cm). Il est posé sur un mortier d'accrochage gris clair, avec de nombreux gravillons (1 mm) noirs. Autour de la fenêtre (39), un stuc plus clair dessine un encadrement imitant des pierres moulurées.

Corps principal :

Bien qu'une limite de chantier apparaisse entre le rez supérieur et l'étage, la maçonnerie forme une unité sur toute la hauteur du bâtiment. Les angles Est et Ouest sont chaînés sur toute leur hauteur avec de grosses pierres (15x45x20 à 25x70x30 cm). La maçonnerie est composée de pierres (grès, calcaire, schiste) moyennes à grosses (10x15 à 15x40 cm), assez plates, aux arrêtes vives, quelques-unes émoussées, liées dans la partie supérieure, avec un mortier blanc cassé, assez dur, contenant du sable blanc et gris et des gravillons (3-4 mm) noirs et blanc et au rez, avec un mortier gris clair, plus grossier, contenant de nombreux gravillons (2-3 mm) noirs, blancs et verts et quelques graviers (10-20 mm) noirs.

Côté Ouest, une solive de rive sort en façade juste au-dessus de la limite de chantier, posée sur une petite dalle d'égalisation. A l'étage, la solive portant l'inscription 1735 est entourée d'un rempochage récent⁶. Il n'est plus possible de vérifier si elle était prise dès l'origine dans la maçonnerie ou si elle est plus récente.

Au niveau du 2^e étage, des poutrelles verticales sont prises dès l'origine dans la maçonnerie. Une encoche dans leur partie inférieure, servait à encastrier la contrefiche soutenant les chevrons de l'avant-toit. Ces derniers reposent actuellement sur un couronnement du mur refait à neuf ; les contrefiches ont été décalées.

Un reste de crépi de finition imitant un appareil en pierres de taille est visible sous la charpente, côté Est. Ce crépi possède une surface piquetée grossièrement tandis que des traits lissés, larges de 2 cm, imitent les joints. Ce crépi gris clair, ocre par endroits (oxydation), fin et dur est posé sur une couche d'accrochage blanc cassé. Des restes d'induit recouvrant les chaînages d'angle (1^{er} et 2^e étage) montrent que les façades Est et Ouest du Corps Principal étaient également crépies.

Ouvertures :

La porte (40) est d'origine en ce qui concerne le piédroit Est et l'amorce de l'arc composé de grandes dalles d'une quarantaine de centimètres, posées de chant. Les pierres sont liées avec le même mortier

⁴ Bouchon : pierres assez plates liées avec un mortier blanc cassé, fin, dur, sableux, avec des gravillons (2 mm).

⁵ Bouchon : petites dalles (5x20 cm) liées avec un mortier blanc-beige, fin, dur, avec des petits gravillons (1,5 mm) noirs.

⁶ La poutre a été déplacée avant notre intervention.

que la façade. L'arc surbaissé formé par des dalles plus petites et le piédroit occidental appartiennent cependant à une réfection et sont liés avec un mortier-stuc rose.

La porte (41) est d'origine. Les piédroits sont surmontés d'un arc composé de grandes dalles (15 à 40 cm) posées de chant et liées avec le même mortier que la façade.

La fenêtre (42) perce la maçonnerie. La reprise est liée avec un mortier plus clair ; l'embrasure recouverte d'un stuc rose lissé. Une fine et longue dalle de schiste fait office de tablette. Une dalle un peu plus épaisse sert de linteau (photo).

Les fenêtres doubles (43 et 45) sont d'origine. L'arc composé de dallettes (25-30 cm) posées de chant et le meneau central (celui de l'ouverture (45) a disparu) sont liés avec un mortier de stuc blanc.

La fenêtre (44) est d'origine. Deux planches superposées constituent le linteau. Deux pierres plates servent de tablette. La base des piédroits est faite de pierres posées de chant ; celle de l'Est est un tuf. La fenêtre (46) est d'origine et surmontée d'une dalle en guise de linteau.

Annexe Est :

La façade présente une unité sur toute sa hauteur. Elle s'appuie à l'Ouest contre le corps principal ; un seul ancrage est visible au niveau de l'étage. L'angle Sud-Est est chaîné. (Pour la maçonnerie voir la façade Est.) Le couronnement de la façade a légèrement été rehaussé en béton.

Les ouvertures sont toutes d'origine. Le soupirail (47) est encadré de tuf, sauf pour la tablette qui est formée de plusieurs dalles. La porte (48) est également encadrée de tuf et possède une grande dalle en guise de seuil. Les fenêtres (49 et 50) sont surmontées d'un arc, composé de dalles de 20-25cm de long, posées de chant.

TOITURE

La charpente a été refaite en urgence avant l'hiver 2002/03, une partie de l'ancien toit s'étant effondrée. Une analyse des relations chronologiques entre les différents éléments de la toiture et les volumes du bâtiment n'a donc pas été possible. La nouvelle charpente a été posée sur un couronnement des maçonneries assaini et légèrement rehaussé. Les chevrons de la façade Sud ont été récupérés en partie, ainsi que les poutres moulurées.

III DESCRIPTIF DE L'INTERIEUR

REZ INFERIEUR

(fig. 6)

Corps Principal - Cave à fruits :

La « cave à fruit » correspond au local le plus ancien de cet étage ; son angle Nord-Est est chaîné. Le plafond est constitué d'un solivage axé Nord-Sud. Les solives sont soutenues par un sommier (deux éléments) et un poteau central. La base de ce pilier est formée par un socle en maçonnerie cylindrique (appelée grès, région de Martigny) surmonté d'une dalle circulaire plus large (appelée beudron, région d'Anniviers) qui sert d'assise au poteau (fig. 10). Sur les solives sont posées de larges planches : le

plancher du local du dessus. L'analyse dendrochronologique de cette poutraison a été difficile étant donné son mauvais état de conservation. Le sommier a pu être daté de 1566 (+ 10 à 20ans)⁷.

Le sol est en terre battue.

Ouvertures :

A l'origine, ce local était accessible par deux portes (55 et 56), surmontées chacune d'une grosse poutre-linteau (ep. :20cm) et laissant supposer l'existence d'une séparation interne de la pièce. Par la suite, les deux portes ont été remplacées par une nouvelle ouverture (57) légèrement plus haute (15cm) dont le linteau est constitué d'une planche (ép. :7cm). L'ancienne porte (56) a entièrement été bouchée, tandis que la porte (55) n'a été obstruée que partiellement, laissant une petite ouverture (58), barrée par deux bois horizontaux.

La niche (59) et la fenêtre (60) semblent d'origine (à vérifier si décrépissage). La fenêtre (60) est barrée par un fer forgé mouluré posé horizontalement. La niche (61) correspond vraisemblablement à une ancienne fenêtre, bouchée lors de la construction de l'annexe Ouest (à vérifier si décrépissage).

Annexe Ouest - Cave à légumes :

Le plafond est constitué d'un solivage axé Est-Ouest, avec entrevous maçonnés. La dégradation avancée des poutres n'a pas permis d'obtenir une datation par analyse dendrochronologique.

Le sol est en terre battue.

Ouvertures :

La porte arquée (51) est d'origine. La niche (52) a été créée en transformant l'ancienne fenêtre (61) de la cave contiguë. La fenêtre (53) semble d'origine (vu depuis l'extérieur) ; elle est barrée par deux tiges verticales en fer. La fenêtre (54), un peu plus haute que la précédente, semble également d'origine. Elle a été bouchée et crépie par la suite.

REZ SUPERIEUR

(fig. 7)

Corps Principal - Grange 1 :

Cette pièce était subdivisée initialement. Les deux parties étaient accessibles depuis la rue, par les portes (40) et (41) déjà décrites en façade. De la paroi Nord-Sud séparant les deux pièces subsiste le négatif visible au plafond (poutre rainurée) et au sol (raccord de plancher). Une cloison ultérieure composée d'une maçonnerie doublée de planches, subdivise la partie occidentale (fig. 11). Les parois de ces locaux étaient crépies.

Le plafond est composé d'un solivage axé Nord-Sud soutenu par un sommier (deux éléments) qui repose sur le galandage (à l'Ouest) et sur deux poteaux (à l'Est). Sur les solives sont posées de larges planches qui soutiennent le sol en mortier de l'étage suivant. Le sol est composé de larges planches axées Est-Ouest, qui font également office de plafond au local du dessous.

L'analyse dendrochronologique du plancher, du solivage et du linteau de la porte de ce local situe la construction de ce bâtiment vers 1570 : 1545 (+> 20ans), 1565 (+~10ans), 1567, 1568 et 1569⁸.

Ouvertures aménagées dès origine : la niche (71) et la fenêtre (67) dans le mur Nord.

Ouvertures aménagées lors de transformations ultérieures : la fenêtre (42) en façade Sud et la porte percée dans le mur oriental.

⁷ Dedrolabor Wallis, Martin Schmidhalter, Brig, VS/Leytron-Maison Rossier, Labornummern 93401–93440, 93445–93452, Dendrologischer Untersuchungsbericht, 20. Juni 2003 (cité Rapport Schmidhalter), no 93407.

⁸ Rapport Schmidhalter, no 93446, 93445 et 93409, 93410, 93411, 93447.

Grange 2 :

Comme le rez supérieur du Corps Principal, ce local est accessible depuis la rue (porte (36)). Les parois sont entièrement crépies. Dans le mur ouest, la fenêtre (31) est d'origine, ainsi que les niches (72 et 73) du mur Ouest. Toutes trois ont une dalle comme tablette. Les ouvertures (69 et 70) dans le mur Nord n'ont pas la même hauteur et ont des embrasures plus grandes vers le bas (fig. 12). Il est fort possible qu'elles aient été remaniées.

Le solivage du plafond est axé Nord-Sud. Elle soutiennent des planches étroites. Le sol est recouvert d'une chape de mortier à la chaux grossier. Deux solives ont pu être datées par analyse dendrochronologique de 1643⁹.

REZ A DOUBLE HAUTEUR

(fig. 6 et 7)

Annexe Est :

Le plafond de cette annexe se situe au niveau du plafond du rez supérieur. Il est composé d'un solivage axé Nord-Sud avec entrevous maçonnés. Dans la partie couloir, les solives reposent sur la cloison au Sud et sur un sommier qui semble ancré d'origine dans le mur Est, mais percé dans l'ancienne façade du corps principal. Au-dessus de la trémie de l'escalier, le plafond présente une particularité : une voûte d'arrêtes surbaissée (fig. 13) a été construite contre la poutre Est-Ouest. Côté Sud, un arc crépi (graffitis en forme de rosace) décharge la ferme.

Le plafond est contemporain de la construction de l'annexe Est. La dégradation des poutres n'a malheureusement pas permis une datation par analyse dendrochronologique.

Dans la partie couloir de l'annexe, un **escalier** est aménagé. Celui-ci est composé de trois parties : une cage d'escalier primitive délimitée par une cloison permettant d'accéder depuis la rue au palier de l'étage et une volée droite rallongée lors d'un abaissement du niveau du sol.

La cage d'escalier inclut à sa base un petit réduit accessible par la porte (62, d'origine) et aéré par la petite fenêtre (47, d'origine) en façade Sud. Ici, l'état délabré des crépis a permis d'observer le chaînage de l'angle Sud-Est de l'Annexe Ouest ainsi que la butée du mur Sud contre l'ancienne façade du Corps Principal et celle de la cloison contre les murs Est et Ouest.

La volée droite de l'escalier (partie haute) est constituée de dalles et de contremarches maçonnées. Côté Est, les dalles s'appuient contre le mur, côté Ouest elles sont posées sur un limon en bois. Ce dernier, surmonté d'une main courante en pierre moulurée (fig. 14), bute contre la cloison au Sud.

La partie inférieure de la volée droite est constituée de deux marches qui conduit à un palier intermédiaire se trouvant devant la porte (3) perçant la façade Est (fig. 15). Cette volée est formée par de grandes dalles posées sur des contremarches maçonnées. Le sol au pied de l'escalier est en terre battue.

La cage d'escalier primitive est sans doute contemporaine de l'Annexe Est et de la porte d'entrée (48). La volée droite est cependant vraisemblablement plus récente. Le constat que les marches n'ont pas été engagées dans la maçonnerie orientale et l'arrêt abrupt de la main courante sous l'une des solives du plafond soutiennent l'hypothèse que cet escalier a été créé lors d'une transformation de l'Annexe.

L'emplacement de la porte (3) est lié à celui de l'escalier : ce dernier existait déjà quand on a ouvert cet accès latéral, ou alors ils sont contemporains. L'abaissement du niveau du sol (40 cm côté Nord, 15 cm côté Sud) a par la suite nécessité l'ajout de trois marches à la base de la volée.

La cloison contre laquelle s'appuie l'escalier n'a jamais été plus haute, sinon elle arriverait au milieu de la fenêtre (7).

⁹ Rapport Schmidhalter, no 93417, 93418.

Cave à vin

La cave à vin est composée de deux parties. L'une des deux pièces est aménagée dans l'angle de l'Annexe Est, l'autre dans l'Annexe Nord-Est. Les deux locaux sont couverts par une voûte en berceau maçonnée construite sur coffrage (fig. 16). La porte (64, arc côté extérieur, linteau de bois côté intérieur) et la fenêtre haute (65, embrasure côté intérieur) ainsi que les fenêtres (1, 15 et 24) sont d'origine avec leur mur respectif. Le sol est en terre battue recouvert de graviers.

Au-dessus de la voûte Sud apparaissent les éléments de la poutraison de l'Annexe Est. La panne Est-Ouest posée sur le mur Nord soutient la solive de rive (contre le mur Ouest) qui est prise dans la maçonnerie et qui est respectée par le crépi du rez et les négatifs de boiserie du 1^{er} étage (fig. 17). Trois négatifs de crochet et une corne en guise de crochet témoignent d'ailleurs d'un plafond plat avant l'aménagement de la pièce voûtée (fig. 18). La voûte Sud cependant contemporaine des maçonneries qui la soutiennent à l'ouest et au sud.

Au-dessus de la voûte Nord, sous le plancher du balcon, on remarque que les parois Nord et Ouest sont peu soignées : des traces de ciment avec marques de coffrage indiquent une reprise. Les deux poutres (rainurées au Nord) servant de base aux rambardes percent au Sud la maçonnerie inférieure de l'Annexe Est ; la main courante occidentale est prise dans la maçonnerie du piédroit de la porte (85) (fig. 19).

Les maçonneries des deux locaux viennent buter de part et d'autre contre le mur plus ancien de l'Annexe Est. Celui-ci a été arraché pour permettre de relier les deux parties : l'arrachement est encore bien visible au-dessus des voûtes (fig. 20). La voûte Nord, de même type que celle au Sud, mais un peu plus basse due au diamètre différent, butte contre l'arc de la voûte Sud. La voûte Nord est donc contemporaine ou postérieure à la voûte Sud.

Ces observations nous permettent donc de supposer l'évolution suivante : 1) Annexe Est avec un plafond plat. 2a) Construction d'un petit local voûté dans son angle nord-est. 2b) Ouverture du petit local côté Nord par l'insertion d'un grand arc. 2c) Construction de l'annexe Nord-Est avec son soubassement voûté.

Pressoir :

Le pressoir est installé dans l'Annexe Centrale. Parmi les ouvertures, la petite niche (66) aménagée dans le mur Nord et la fenêtre (67) dans la paroi Sud (rez sup. du corps principal) sont d'origine. Le sol est en terre battue.

Le plafond est composé d'un solivage axé Nord-Sud avec entrevous maçonnés (fig. 21). D'après la position des poutres, ce solivage semble être contemporain de l'Annexe Centrale et plus récent que l'annexe Nord-Ouest (à vérifier si décrépiage). La dégradation avancée des poutres n'a malheureusement pas permis une datation par analyse dendrochronologique.

Dépôt :

Cet espace s'ouvre sur trois côtés grâce à une grande arcade (17, 25 et 68). Les murs Est et Ouest sont ancrés dans les parois plus anciennes au Sud. Située sous l'amorce de l'arc oriental, l'ancienne porte (55) de la « cave à fruits » a probablement été bouchée et la fenêtre (67) modifiée lors de la construction de l'annexe.

Le plafond se situe au niveau du plafond du rez supérieur (un peu plus haut que celui au-dessus du pressoir) et est composé de solives axées Nord-Sud avec entrevous maçonnés. Le solivage semble contemporain de l'annexe et est plus récent que l'Annexe Ouest (fig. 22). La dégradation avancée des poutres n'a malheureusement pas permis une datation par analyse dendrochronologique.

Le sol est en terre battue.

ETAGE

(fig. 8)

Corps Principal – Dégagement, Pièce 7 et fumoir

L'entrée d'origine à l'étage supérieure du Corps Principal se trouvait dans le mur Est, toute proche de l'angle Sud (porte 75). La petite niche triangulaire (76) composée de trois dalles de schiste, aménagée dans la paroi Est, et les deux fenêtres (43, 44) de la façade sud sont également d'origine ainsi que la fenêtre (81) bouchée lors de la construction de l'Annexe Nord-Ouest. A part ces éléments, la substance originelle de l'étage a été fortement modifiée par des percements et des démontages récents. Là où les murs ont été cassés, apparaissent des planches intégrées à la maçonnerie qui lui servent d'armature. Un élément de cette poutraison a été daté par analyse dendrochronologique de 1564¹⁰.

Une cloison en bois orientée Nord – Sud (déposée avant notre arrivée) séparait l'étage en deux pièces (Dégagement / Pièce 7-Fumoir). Selon l'architecte, cette cloison était engagée dans des solives rainurées, dont la supérieure venait buter à l'Est, contre le chevêtre qui délimite la trémie de l'escalier. Une deuxième cloison (déjà déposée) subdivisait la pièce occidentale (Fumoir / pièce 7). La porte (79) percée dans le mur occidental est vraisemblablement contemporaine de l'ajout de l'Annexe Ouest ; elle permettait l'accès au nouveau local (Pièce 6). Une niche (80) a été aménagée dans son piédroit Nord (fig. 23).

Le plafond a été refait avant notre analyse tout en gardant, dans la mesure du possible, les anciennes solives. Elles soutiennent aujourd'hui une dalle de béton. La solive portant la date 1735 (à l'Ouest de la cloison) ne se trouve également plus à son ancien emplacement. Sa relation chronologique avec la maçonnerie Sud n'a pas pu être vérifiée (plus récente ?).

Le sol est constitué d'un dallage posé sur un plancher.

L'escalier d'accès aux combles est en maçonnerie. Adossé à la paroi Sud qui lui sert de coffrage, il cache partiellement la niche (77) (fig. 24). Cet aménagement pourrait remplacer un escalier plus ancien, en bois. La paroi de l'escalier comporte une grande armoire (78) avec porte tablettes en stuc.

Sur cet étage, deux foyers ont été aménagés. L'âtre du local oriental se situait dans l'angle Nord-Est de la pièce. La hotte au-dessus du foyer et le fourneau en pierre ollaire (daté de 1823) qui permettait de chauffer la pièce 2 ont été démontés avant notre analyse.

L'âtre du local occidental est aménagé dans l'angle Nord-Ouest du local occidental. Les poutres qui soutiennent la hotte de cheminée semblent prises d'origine dans la maçonnerie. On pourrait imaginer un foyer primitif dont l'âtre a été percé pour l'installation d'un fourneau permettant de chauffer la pièce 6. Le foyer en fonte actuel comporte deux « plaques » ; il est niché dans l'épaisseur de l'ancienne façade Ouest du corps principal et légèrement plus haut que le sol de la pièce elle-même.

Annexe Ouest - Pièce 6 :

La pièce est entièrement boisée. Deux types de boiserie sont visibles. La première, avec couvre-joints moulurés, couvre les parois Sud et Est, la seconde, des planches simples, les parois Ouest et Nord. La boiserie respecte la porte (79), mais a été abîmée par l'insertion du fourneau actuel portant la date 1857. Celui-ci remplace un fourneau plus petit, autour duquel la boiserie s'ajustait (un couvre-joint est clairement coupé) (fig. 25).

Le plafond est composé de solives axées Nord-Sud sur lesquelles est posé un plancher. Une des solives porte des inscriptions et la date de 1646. La solive basse de la boiserie a pu être datée par analyse dendrochronologique d'environ 1635 (+>20 ans)¹¹.

Le sol est un plancher axé Nord-Sud.

Ouvertures : Dans la paroi Sud, on remarque un raccord dû au rétrécissement de la fenêtre (37). Lors de la transformation de la porte (38), un contrecœur a été aménagé sous la fenêtre. La niche (82)

¹⁰ Rapport Schmidhalter, no 93448.

¹¹ Rapport Schmidhalter, no 93419.

dans la paroi Est, pourrait reprendre une ancienne fenêtre du corps principal (fig. 26). La fenêtre (32) a été percée à travers du mur occidental et la porte (83) à travers le mur septentrional avec sa boiserie. Cette dernière ouverture (83) a sans doute été pratiquée lors de l'adjonction de l'annexe Nord-Ouest.

Annexe Est – Palier de l'escalier :

Le palier Sud est constitué d'une grosse dalle de pierre posée sur une maçonnerie. Le palier Nord est bordé d'une balustrade maçonnée et crépie et bute contre un galandage maçonné qui constituait la limite entre la cage d'escalier et la pièce 3. L'ouverture (74) est récente (elle ne figure pas sur les plans de 1991). Le plafond est composé d'un solivage axé Nord-Sud avec entrevous maçonnés, et posant sur des poutres encastées dans les murs Est et Ouest. Ce solivage couvre également la pièce 2.

Les fenêtres (6, 7 et 49) sont d'origine avec leur maçonnerie respective (voir façades).

Annexe Est – Pièce 2 :

Les parois Est et Nord portent des négatifs très profonds de boiserie (fig. 27). Celles-ci ont servi de coffrage lors du montage des murs et sont donc contemporains de ces dernières. La cloison en bois séparant cette pièce de la pièce 2 (déjà déposée lors de notre intervention) fait partie de l'aménageant d'origine : elle a également laissé son empreinte dans la maçonnerie. Une deuxième cloison en bois existait au Sud. On voit encore un crépi remonter et marquer un négatif au plafond et un négatif de retour de bois sur la paroi Est (fig. 28). Il est fort possible que cette cloison ait été ajoutée suite à la transformation de l'escalier et l'aménagement de la volée droite.

Dans cette pièce sont conservés des restes importants du crépi gris piqueté, avec des joints d'un centimètre qui correspondait au décor des façades du Corps Principal imitant une maçonnerie en pierre de taille (fig. 29).

Le plafond a été déposé. Selon le dossier des Monuments Historiques, les solives étaient axées Est-Ouest et l'une d'elle portait la date de 1751 entre autres inscriptions. L'analyse dendrochronologique des boiserie démontées a donné deux dates, 1746 (poteaux) et 1750 (planches)¹², cohérentes par rapport à l'inscription.

Le sol est un plancher axé Est-Ouest (partiellement démonté).

Le local était à l'origine éclairé uniquement depuis les deux fenêtres (8 et 9) en façade Est (celle du Sud (8) remaniée par la suite).

La porte (86) a été percée à travers le mur Nord pour accéder à l'annexe Nord-Est.

Annexe Centrale – Pièce 3 :

La pièce 3 n'est séparée de la pièce 2 que par un galandage en bois très mince. Il semble évident que l'Annexe Est comprenait dès origine également la surface de l'Annexe centrale, dont la façade Nord (en bois ?) a plus tard été remplacée par l'actuelle en maçonnerie.

La paroi Ouest est formée par le mur oriental de l'Annexe Nord-Ouest (déjà partiellement démoli lors de notre intervention). Une porte percée dans la maçonnerie reliait les deux locaux. Ce mur bute contre l'ancienne façade Nord du corps principal et obstrue la fenêtre (81).

Le mur Nord comporte deux fenêtres (21 et 22). L'une des deux (22) a été agrandie lors de l'ajout d'un évier. La porte (85) donne accès à une passerelle menant aux toilettes. Les parois nord et ouest étaient crépies.

Annexe Nord-Ouest – Pièce 4/5 :

Ce local est délimité sur 3 côtés par des maçonneries liées entre elles (mur Est démonté) et venant buter au Sud, contre l'ancienne façade de l'Annexe Ouest. Ce local était boisé sur les 4 faces. Côté Est, Nord et Ouest, on voit encore les négatifs de ces boiserie (déposées) contre lesquelles ont été

¹² Rapport Schmidhalter, no 93437-93439.

montées les maçonneries (technique déjà observée pour l'Annexe Est). Selon l'architecte responsable, l'ancien mur au Sud, était doublée par une maçonnerie qui comblait l'interstice jusque contre le lambris. Ce doublage de faible épaisseur (env. 20 cm) s'est effondré lors du démontage de la boiserie (fig. 30).

Le plafond a été déposé. Selon le dossier des Monuments Historiques, le solivage était axé Est-Ouest. Une des solives portait la date de 1734 entre autres inscriptions.

Le sol est une chape de béton.

Ouvertures : les fenêtres (20 et 27) avec leur contrecœur de faible épaisseur (18 cm) sont d'origine.

Annexe Nord-Est - Pièce 1, Balcon et Latrines :

La Pièce 1 est entièrement boisée (planches verticales avec couvre-joints). Elle est éclairée par une seule fenêtre (16) côté Est. L'accès (porte 86) perce la maçonnerie de l'Annexe Est plus ancien et est sans doute contemporain de l'aménagement de la pièce. Une deuxième porte (87) plus récente a été sciée dans la boiserie Ouest pour permettre un accès direct au balcon et aux latrines.

Le plafond est composé de solives axées Est-Ouest, sur lesquelles est posée une boiserie avec couvre-joints. Une des solives porte la date de 1845 et l'inscription IbR APC (fig. 31). L'analyse dendrochronologique de ces éléments a donné deux dates, 1841 et 1843¹³, conformes à cette inscription.

Le sol est constitué d'un plancher posé sur un solivage Nord-Sud. Le cadre de base est posé simultanément avec la maçonnerie.

Le balcon est bordé de part et d'autre par une balustrade en clayonnage (fig. 32) remplacée partiellement par des planches. La sablière haute et basse de la balustrade Ouest est prise dans la maçonnerie du piédroit de la porte (85) ; côté Est, elle perce la maçonnerie de l'Annexe Est : ici, il ne reste qu'un trou, la rambarde a disparu. Suite à un problème statique, une poutre médiane a été rajoutée sous le plancher.

Le piédroit Est de la porte (85) est érigé avec un mortier beige (gris oxydé ?), fin, friable, contenant quelques gravillons (<10 mm) noirs.

Le sol est constitué de planches axées Nord-Sud, et en dalle devant la porte (85). Ce sol cache la base de la balustrade. Le sol d'origine (antérieur au renforcement du solivage) devait se situer légèrement plus bas.

La tourelle des latrines est en partie démontée. Il ne reste que la paroi Est et quelques planches des parois Nord et Sud.

Aujourd'hui, la pièce 1, le balcon et les latrines sont couverts par la même charpente qui repose sur la maçonnerie en façade Est et sur des poutres et des piliers côté Ouest.

Des poteaux, pris d'origine dans les balustrades et reliés par une poutre horizontale, ne font cependant manifestement pas partie de la charpente actuelle. En outre, ils semblent indépendants de la chambre boisée (pièce 1). Cette charpente plus ancienne couvrant uniquement la passerelle ainsi que la présence d'une balustrade sur ces deux côtés semblent indiquer que le balcon qui mène aux latrines précède l'aménagement de la chambre boisée. Dans un premier temps l'annexe Nord ne comprenait peut-être que le rez couvert d'un toit à un pan, ou alors, l'annexe a été construite en une seule fois en intégrant la passerelle et les latrines plus anciennes. Le système de balustrade en clayonnage est d'ailleurs ancien ; des exemples sont connus dès le XVI^{ème} siècle.

¹³ Rapport Schmidhalter, no 93429, 93432.

COMBLES

(fig. 9)

Corps Principale - combles 2 et 3 :

Le deuxième étage du corps principal se présente aujourd'hui comme pièce unique ouverte jusqu'aux combles, la subdivision et le plafond ayant été déposés. L'angle Nord-Ouest est occupé par le manteau de la cheminée de l'étage inférieure. Sa surface est soigneusement crépie et décorée par un cordeau mouluré en stuc (fig. 33).

Dans la paroi Ouest, apparaît au milieu des deux fenêtres un poinçon pris dans la maçonnerie. Posé sur un entrait qui marque la base du pignon il devait soutenir l'ancienne panne faîtière. Au-dessus du toit, le pignon occidental continue en mur pare-feu se terminant vraisemblablement par des redents.

L'accès à cet étage se faisait par un escalier situé à l'intérieur du bâtiment. La porte (93) a été percée avec l'adjonction de l'Annexe Ouest et la porte (88) avec celle de l'Annexe Est.

Ouvertures d'origine :

En façade Est : l'œil de bœuf (89) surmonte d'une meurtrière en forme de clef (90) transformé lors de la construction de l'annexe (?) en niche (fig. 34). En façade Sud : la fenêtre simple (46) et la fenêtre à meneau central (45). En façade Nord : la meurtrière (91). En façade Ouest : les deux petites ouvertures (94 et 95).

Annexe Ouest - Grenier :

Une construction de type *Blockbau* vient s'appuyer contre le pignon de l'ancienne façade occidentale du Corps Principal. Dans les angles Nord-Ouest et Sud-Ouest, les madriers sont assemblés à mi-bois ; à l'Est, ils s'emboîtent dans des poteaux verticaux, fixés contre l'ancien pignon (fig. 35). Côté Sud et Ouest (anciennement aussi au Nord ?), les madriers sont doublés par une maçonnerie laissant apparaître par endroits, les têtes de poutre. Le sol est un plancher axé Est-Ouest. Une solive de rive, Nord-Sud, ferme ce plancher le long de l'ancien pignon, avec cependant un écartement assez important (~30cm). Un élément de la paroi et une planche du sol ont pu être datés par une analyse dendrochronologique de 1643¹⁴.

La charpente a été refaite à neuf. Un entrait ancien traverse la pièce du Nord au Sud, avec poinçon et bras.

Seule la fenêtre (39) au Sud semble d'origine (imitation d'un cadre mouluré en façade). Toutes les autres ouvertures (33, 34, 35, et 96) sont plus récentes ou ont été agrandies.

Annexe Est - combles 1 :

Ce local vient s'appuyer contre le Corps principal. La paroi Ouest correspond donc à l'ancienne façade de ce bâtiment primitif. Celle-ci a conservé son crépi gris, décoré par une imitation de pierre de taille, bouchardé aux joints lissés (fig. 36). Les deux ouvertures, un œil de bœuf (89) et une meurtrière en forme de clef (90), sont encadrées d'un crépi peint en clair.

Les murs Sud et Est sont liés ; les fenêtres (10, 11 et 50) d'origine.

¹⁴ Rapport Schmidhalter, no 93420, 93423.

IV EVOLUTION ARCHITECTURALE DU BATIMENT, UNE HYPOTHESE

1^{ère} phase de construction

Le corps principal constitue le volume le plus ancien de la maison. Il comprenait deux niveaux de caves, le premier accessible par deux portes depuis la cour au nord (rez inférieur) et le deuxième (rez supérieur) également par deux portes mais depuis la rue au sud. A l'intérieur, ces caves, humides au rez inférieur et sèches au rez supérieur, étaient subdivisées en deux parties, chacune ayant sa propre entrée et une fenêtre d'aération. Au-dessus des caves suivaient deux étages habitables et les combles. Aujourd'hui, le 2^e étage et les combles sont réunis, le plafond est démonté. Le premier étage était accessible depuis une porte aménagée dans la façade orientale ; un escalier interne devait amener au deuxième.

Ce bâtiment était construit entièrement en maçonnerie. La surface grise du crépi imitait des pierres de taille, bouchardées aux joints beiges larges de 2 cm, un décor qui donne à ce bâtiment un aspect seigneurial renforcé encore par des pignons saillants qui devaient se terminer par des redents¹⁵. Les fenêtres étaient de taille variée, simples ou doubles avec meneau central, selon la fonction de la pièce qu'elles devaient éclairer. Les combles étaient aérées par un œil de bœuf (89) et une meurtrière en forme de clef (90). Ce bâtiment était vraisemblablement occupé par deux familles, si l'on considère la subdivision des deux rez superposés (cave et grenier) et les deux étages habitables.

La construction de ce premier bâtiment se situe vers 1570. Selon les analyses dendrochronologiques effectuées sur le solivage du rez inférieure ainsi que sur le plancher, le solivage et le linteau de la porte du rez supérieur, mais aussi sur l'une des planches d'armature insérées dans la maçonnerie du 1^{er} étage, la poutraison du bâtiment a été coupée entre les années 1567 et 1569¹⁶. Au niveau des étages supérieurs, aucune analyse n'a pu être effectuée, le solivage ayant été remplacé. La solive médiane du 1^{er} étage portant l'inscription 1735 pourrait indiquer une transformation importante de la partie haute du bâtiment.

2^e phase de construction

Trois générations plus tard, un nouveau corps de bâtiment a été ajouté à l'Ouest du premier, comprenant également deux rez superposés : la cave humide accessible depuis la cour au Nord et aérée par une petite ouverture ainsi que le grenier accessible depuis la rue au sud et aérée par trois petites fenêtres. Sur ce socle maçonné, s'élevaient deux étages habitables construits en technique mixte composée d'une structure en bois doublée côté extérieur, par une maçonnerie. Ces deux étages étaient accessibles depuis les locaux adjacents du bâtiment primitif, deux portes ayant été percées dans l'ancienne façade. Une porte aménagée en façade Sud, au niveau du 1^{er} étage, semble cependant trahir un ancien dispositif témoignant d'une époque où le nouveau corps de bâtiment n'était pas encore relié à l'édifice primitif, mais disposait d'une entrée indépendante. Bien-sûr, nous ne pouvons pas exclure que cette ouverture ne correspondît pas simplement à une porte-balcon.

L'aspect extérieur du bâtiment s'accordait à la partie ancienne : son crépi gris et lisse est peint avec un décor de faux joints noir, larges de 3 cm. Les fenêtres de l'étage supérieur ont conservé leur pourtour peint en blanc imitant un encadrement mouluré.

La construction de ce nouveau corps de bâtiment, contigu au premier, peut-être d'abord indépendant et ensuite relié à l'ancien, se situe entre les années 1643 et 1646. La deuxième date est indiquée par l'inscription gravée sur une solive du premier étage. Quant à l'analyse dendrochronologique effectuée sur le solivage du rez supérieur, la solive basse de la boiserie du 1^{er} étage ainsi que sur un élément de la paroi et du plancher du 2^{ème} étage, elle a pu démontrer que la poutraison pour la construction de l'annexe a été abattue en 1643. La date d'abattage et la date de l'inscription montrent de manière exemplaire le temps écoulé entre la préparation des matériaux et la terminaison des travaux.

¹⁵ Conservé uniquement celui de la façade occidentale ; hypothétique à l'Est.

¹⁶ Toutes les datations dendrochronologique cité dans se texte se réfèrent au rapport du Dedrolabor Wallis, Martin Schmidhalter, Brig, VS/Leytron-Maison Rossier, Labornummern 93401-93440, 93445-93452, Dendrologischer Untersuchungsbericht, 20. Juni 2003.

3^e phase de construction

Presque un siècle plus tard, la bâtisse a de nouveau été mise en chantier : on ajoute l'annexe Nord-Ouest, transforme la partie supérieure du corps primitif et ajoute l'annexe Est. Ces deux annexes, bien que construites l'une après l'autre, à une distance d'une quinzaine d'années, présentent des caractéristiques constructives semblables. Il s'agit d'une phase de construction qui s'échelonne sur une longue durée subdivisée en plusieurs étapes.

L'annexe Nord-Ouest s'élève sur un soubassement dont la hauteur regroupe les deux étages des caves primitives. Les grands arcs aménagés sur les trois faces et les trois petites meurtrières de ventilation permettent de maintenir un accès aisé aux caves humides et la ventilation des caves sèches. Au-dessus de ce portique, le volume habitable a été agrandi d'un étage. Ici, une technique constructive particulière a été employée : la boiserie de planches et couvre-joints qui rhabille les pièces sert de coffrage à la maçonnerie. La nouvelle pièce était accessible par une porte (83) percée dans la paroi septentrionale de l'ancienne annexe Ouest.

L'adjonction de l'annexe Nord-Ouest a nécessité des transformations au niveau des anciennes bâtisses. Les deux portes qui donnaient accès à la cave inférieure du corps principal ont été remplacées par une ouverture centrée. L'ancienne porte occidentale se trouvant sous la retombée du grand arc oriental de la nouvelle annexe a dû être bouchée, ne laissant ouverte qu'une petite ouverture (58). Au niveau de la cave supérieure, le piédroit d'une fenêtre (67) a été modifié.

Les plans de l'annexe au niveau du portique et au niveau de l'étage ne sont pas identiques. En effet, si l'on regarde en détail l'angle nord-est, on constate que dans la partie haute, la façade orientale se termine par un chaînage d'angle, pendant qu'au-dessous, la maçonnerie se poursuit vers le Nord avant d'être arrachée. Cette maçonnerie saillante pourrait correspondre à un pilastre qui soutenait un appentis en bois venant protéger l'espace devant la nouvelle porte de la cave du bâtiment primitif.

L'annexe Est double le volume de l'annexe précédente et crée un large couloir qui longe la façade orientale du bâtiment primitif. Comme l'annexe Nord-Ouest, il était composé d'un soubassement très haut, sur lequel s'élève un étage habitable. Ici, on retrouve la technique constructive qui voit la boiserie des pièces utilisée comme coffrage pour la maçonnerie de la façade.

Au niveau du soubassement, l'espace n'était aéré que par de petites ouvertures, sauf à l'Ouest. Ici, le mur nord se terminait par un piédroit qui semble respecter par son alignement le passage qui menait à la cave du bâtiment primitif et notamment à sa nouvelle porte centrée. A l'extrémité Sud du couloir, une cage d'escalier est installée. Au début, cet escalier permettait uniquement d'atteindre le premier étage du bâtiment primitif depuis la rue au Sud. Côté façade Sud, la porte d'entrée avec son cadre en tuf et son arc brisé à trois pans présentait une forme recherchée, peu commune en Valais. Par la suite un deuxième escalier est rajouté : une volée droite qui mène du premier palier au rez de l'annexe Est évite de devoir faire le tour de la maison. Au-dessus de cette volée, une voûte est aménagée ce qui a entraîné un rehaussement local du sol au 1^{er} étage et un déplacement de la cloison de la pièce 2.

Au 1^{er} étage, deux nouvelles pièces sont aménagées : l'une au-dessus du soubassement maçonné, l'autre occupant l'espace jusque contre le mur de l'annexe Nord-Ouest. Le mur nord de cette dernière pièce, aujourd'hui en maçonnerie, pourrait avoir été en bois ou en colombage à l'origine. Cet étage était accessible depuis le bâtiment primitif et depuis l'annexe Nord-Ouest. On ignore si les deux portes ont été ouvertes dès le début.

Une pièce ultérieure a été aménagée au 2^e étage, accessible par une porte percée dans la maçonnerie du corps principal.

La datation des deux annexes est facilitée par les inscriptions gravées sur les solives des chambres boisées du 1^{er} étage : l'annexe Nord-Ouest est datée de 1734, l'annexe Est de 1751. Cette succession correspond à nos observations de chronologie relative. L'analyse par dendrochronologie confirme la deuxième étape de construction indiquant, comme date d'abattage des arbres utilisés pour la boiserie du 1^{er} étage, l'année 1746 (deux poteaux) et l'année 1750 (une planche). Une troisième date gravée sur la solive médiane du 1^{er} étage du corps primitif témoigne qu'en 1735, donc lors de la construction de l'annexe Nord-Ouest, des travaux de réfection ont également touché la partie la plus ancienne de la bâtisse.

4^e phase de construction

A une date que nous n'arrivons pas à préciser, la partie occidentale de l'annexe Est (annexe Centrale) est réparée. La paroi Nord que nous supposons avoir été ouverte au niveau du soubassement et en bois ou colombage à l'étage est entièrement reconstruite et fermée en maçonnerie, tout en gardant à l'intérieure la poutraison existante.

Peut-être en même temps, une passerelle est aménagée qui permettait d'atteindre des latrines construites à l'écart afin de ne pas être dérangé par les odeurs. Cette passerelle était sécurisée de part et d'autre par des balustrades en clayonnage et abritée sous une charpente.

Lors d'une autre intervention difficilement datable, on construit la cave à vin dans l'angle nord-est de l'annexe Est. L'abaissement du sol a nécessité le prolongement de l'escalier.

5^e phase de construction

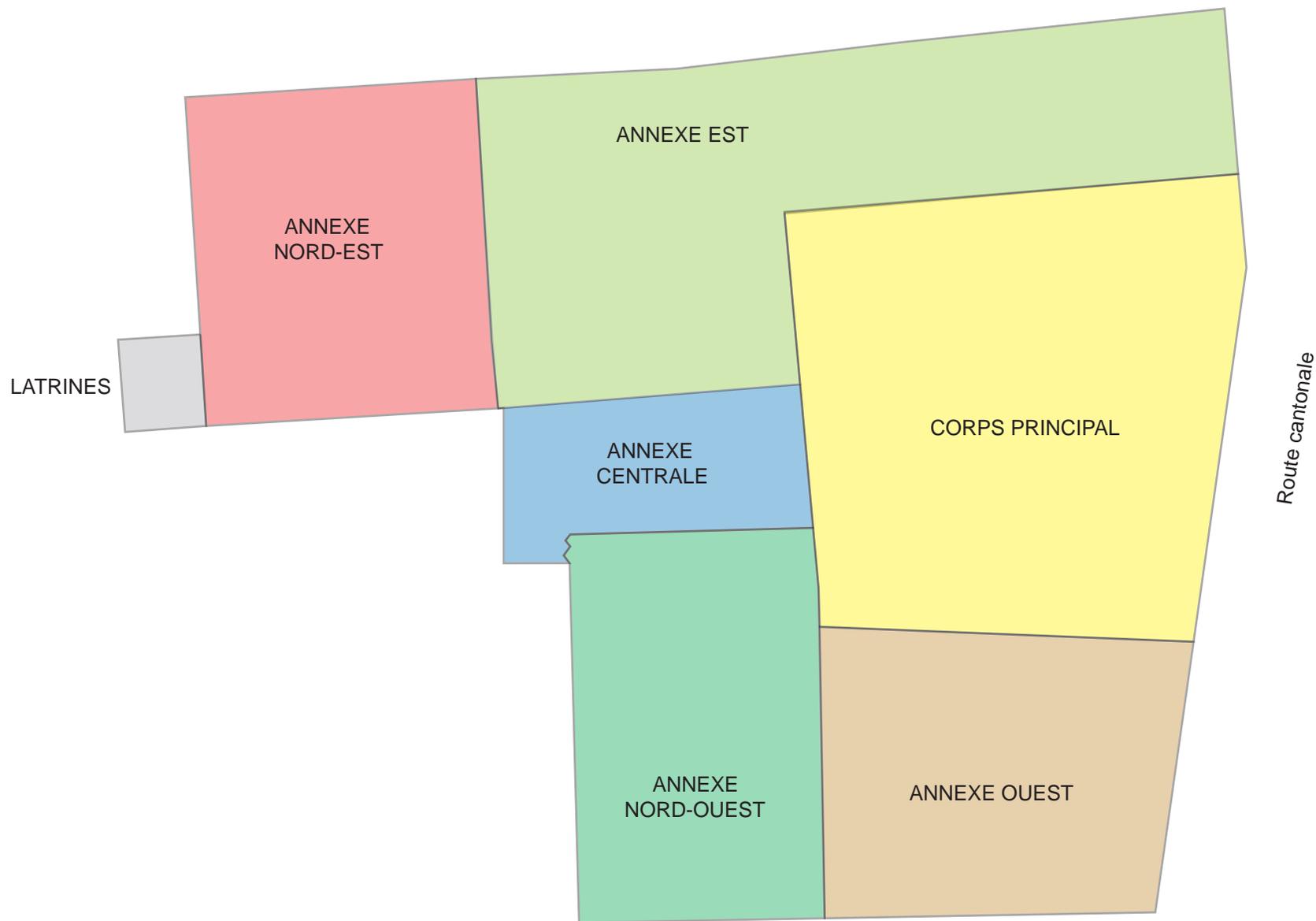
Les dernières interventions d'envergure datent du milieu du XIX^e siècle. A cette époque, on construit l'annexe Nord-Est : le socle maçonné, la chambre boisée à l'étage dont la poutraison est prise dans la maçonnerie qui la double sur deux faces et une nouvelle toiture qui recouvre également le balcon et les latrines. Le rez de cet annexe était voûté et relié par un grand arc avec la cave voisine construite déjà auparavant ou en même temps. La pièce à l'étage était accessible depuis l'annexe Est, éclairée par une fenêtre s'ouvrant dans la façade orientale ; et sa paroi occidentale doublait la balustrade de la passerelle. C'est seulement dans un deuxième temps que la boiserie a été sciée pour la création d'une porte s'ouvrant sur le balcon.

La datation de cette annexe se base sur l'inscription gravée sur la solive médiane de la chambre boisée qui atteste que la construction s'est terminée en 1845. Cette datation est confirmée par l'analyse dendrochronologique qui situe l'année d'abattage d'un élément de la charpente en 1843 et un élément du solivage du sol en 1841.

Parmi les éléments qui attestent du confort croissant du XIX^e siècle notons l'aménagement de deux fourneaux en pierre ollaire, l'un daté de 1823 chauffant la pièce d'angle de l'annexe Est et l'autre de 1857 chauffant la pièce du premier étage de l'annexe Ouest.

Par la suite, avant l'assainissement de 2003, diverses modifications de moindre importance vont être effectuées. La plus importante est le remplacement du soubassement des latrines par une maçonnerie en béton et plots de ciment.

V **FIGURES**



Route cantonale



0 1m

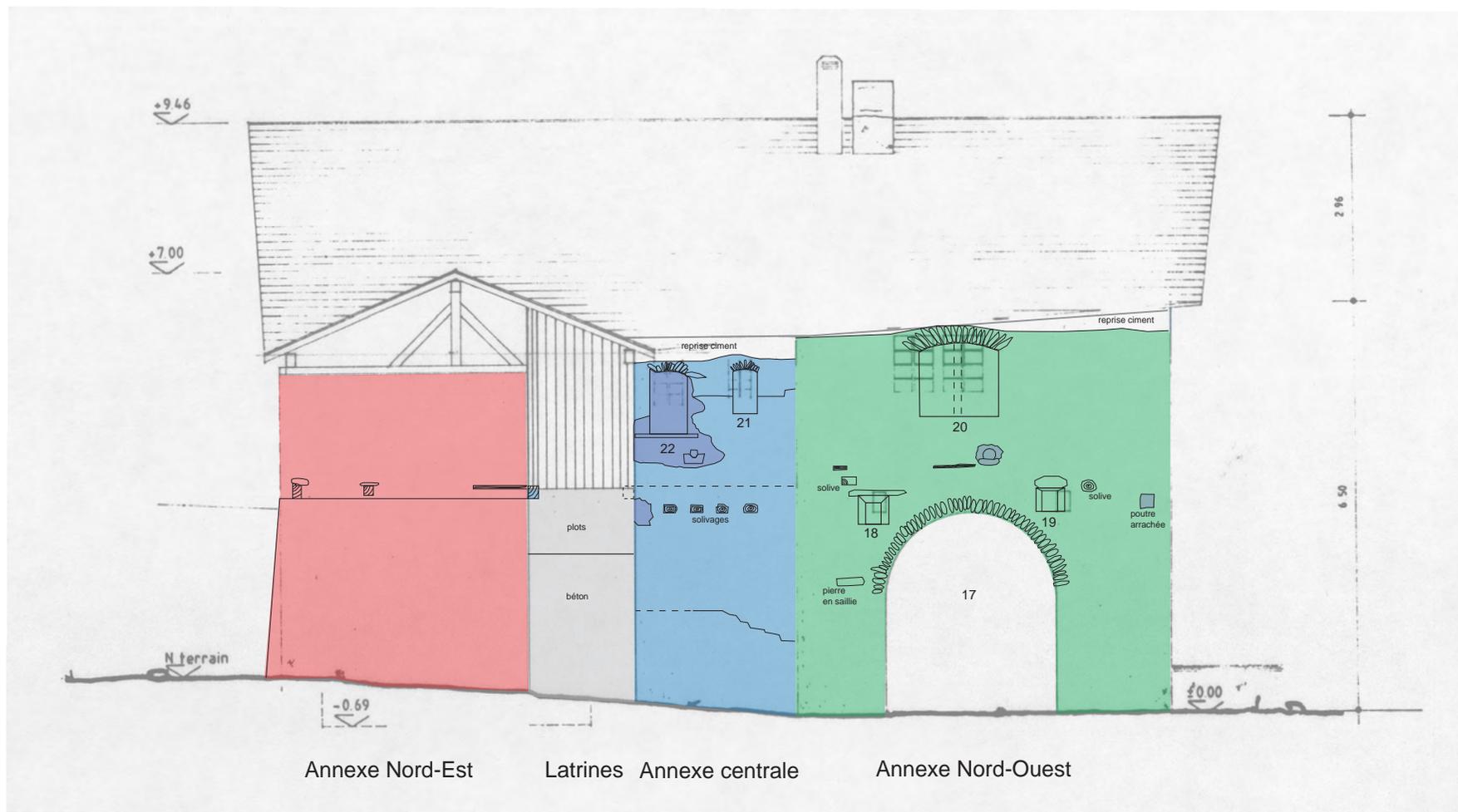
FIG. 1



- XVIII^{ème} siècle (1751)
- transformations annexe Est, latrines
- XIX^{ème} siècle (1845)
- postérieur, sans attribution
- XX^{ème} siècle

FIG. 2

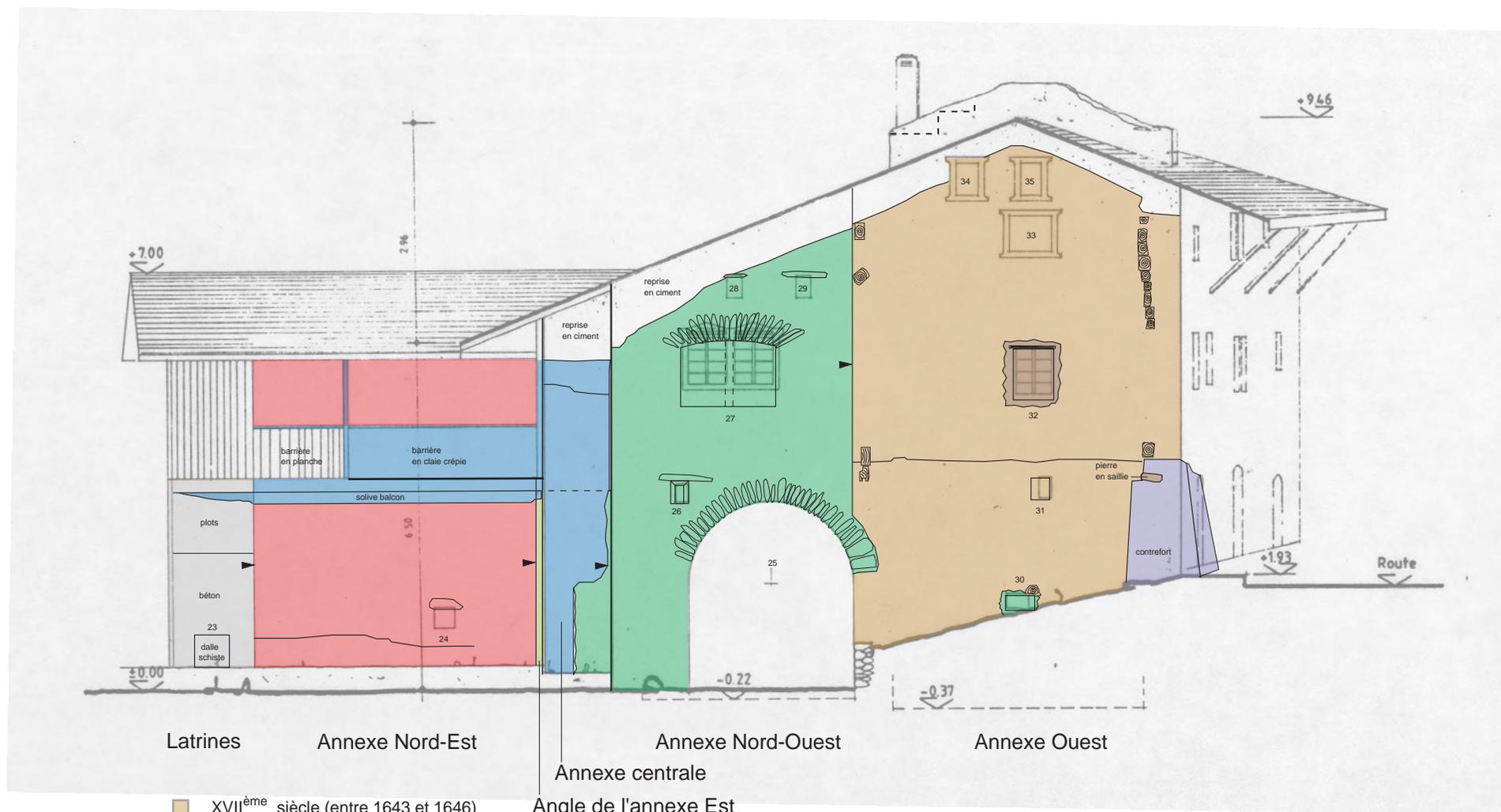
0 1m



- XVIII^{ème} siècle (1734)
- transformations annexe Est, latrines
- XIX^{ème} siècle (1845)
- postérieur, sans attribution
- XX^{ème} siècle

FIG. 3

0 1m

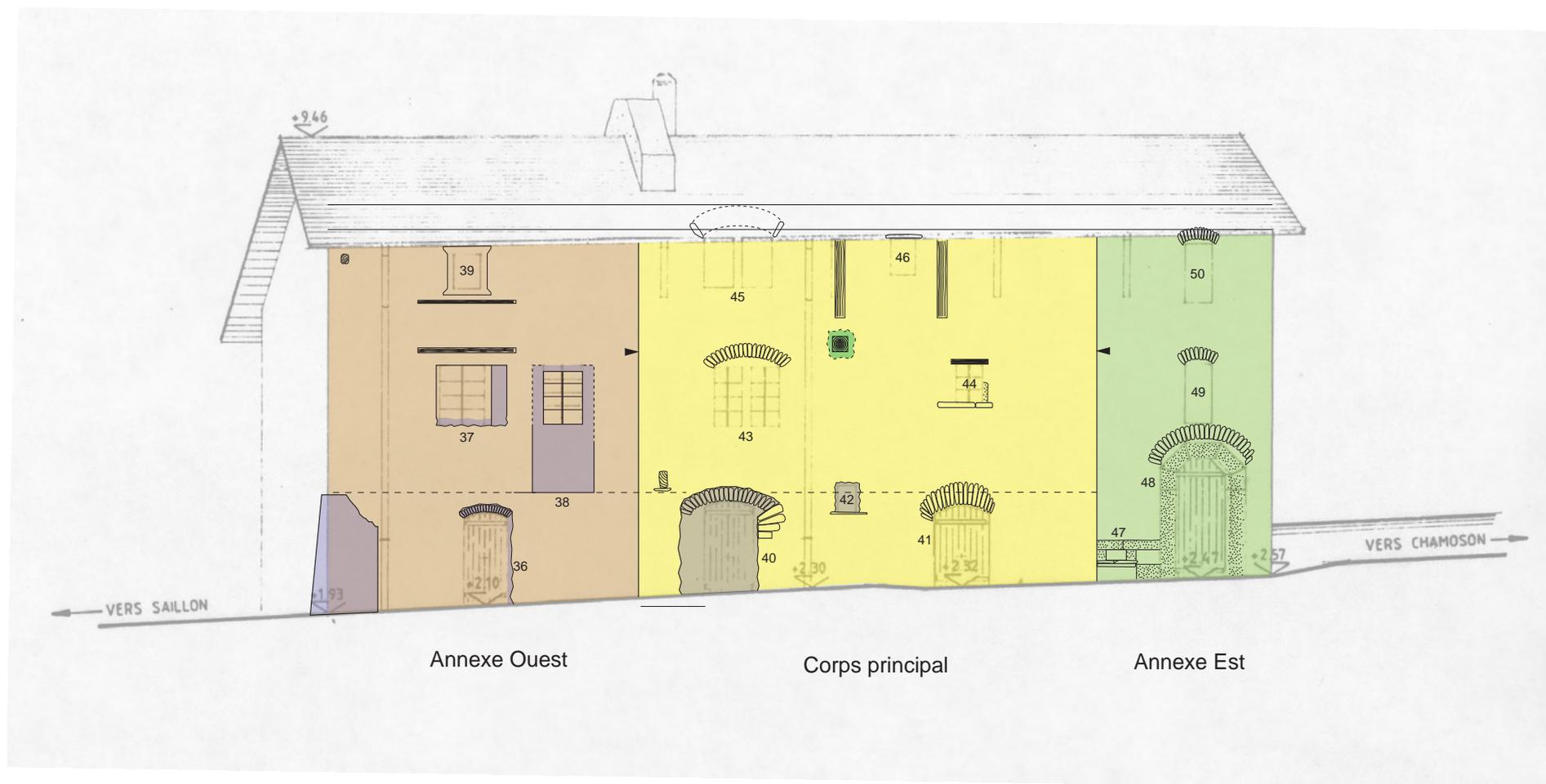


- XVII^{ème} siècle (entre 1643 et 1646)
- XVIII^{ème} siècle (1734)
- XVIII^{ème} siècle (1751)
- transformations annexe Est, latrines
- XIX^{ème} siècle (1845)
- postérieur, sans attribution
- XX^{ème} siècle

Angle de l'annexe Est

FIG. 4

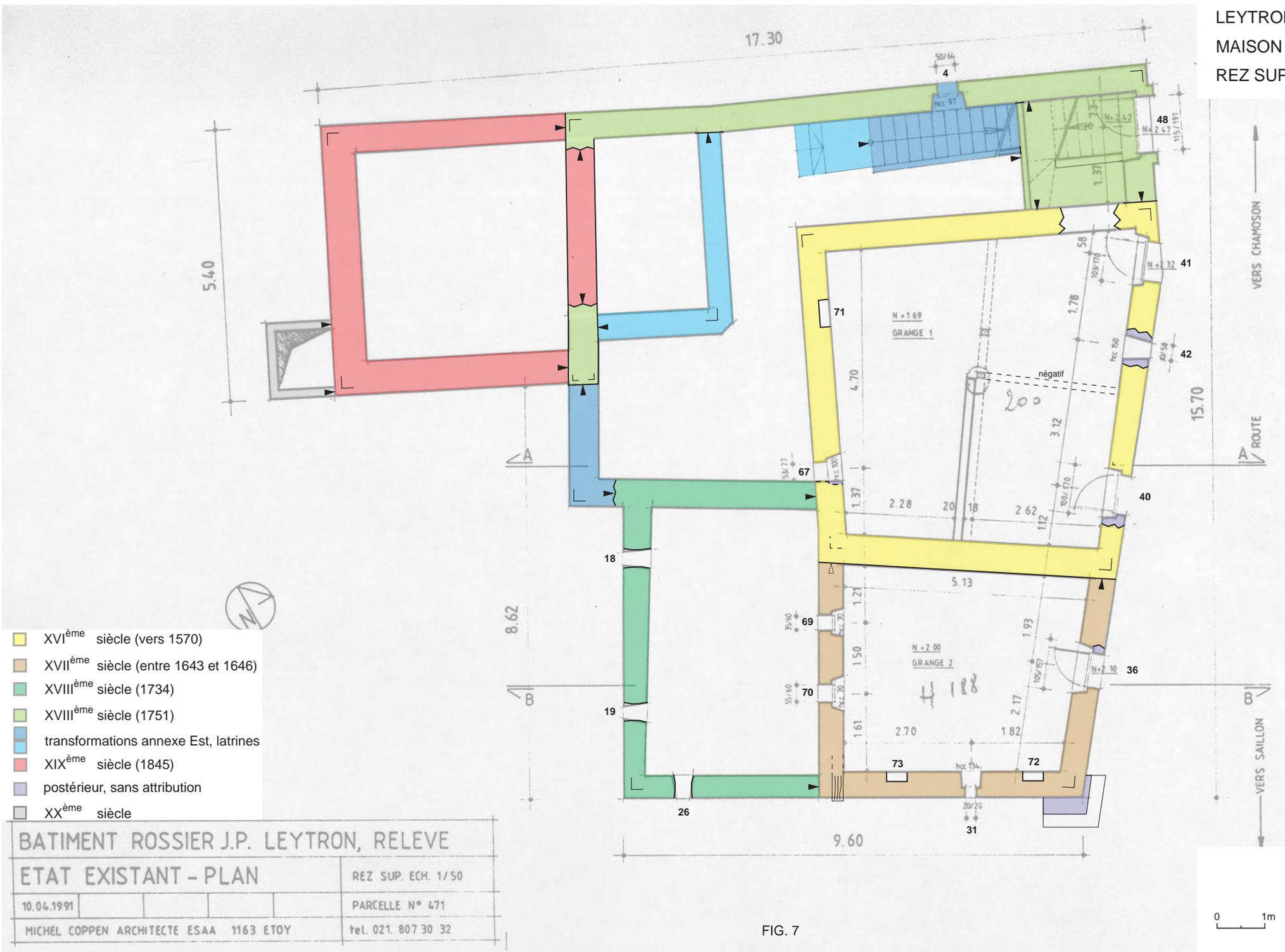
0 1m



- XVI^{ème} siècle (vers 1570)
- XVII^{ème} siècle (entre 1643 et 1646)
- XVIII^{ème} siècle (1734)
- XVIII^{ème} siècle (1751)
- postérieur, sans attribution
- XX^{ème} siècle

FIG. 5

0 1m



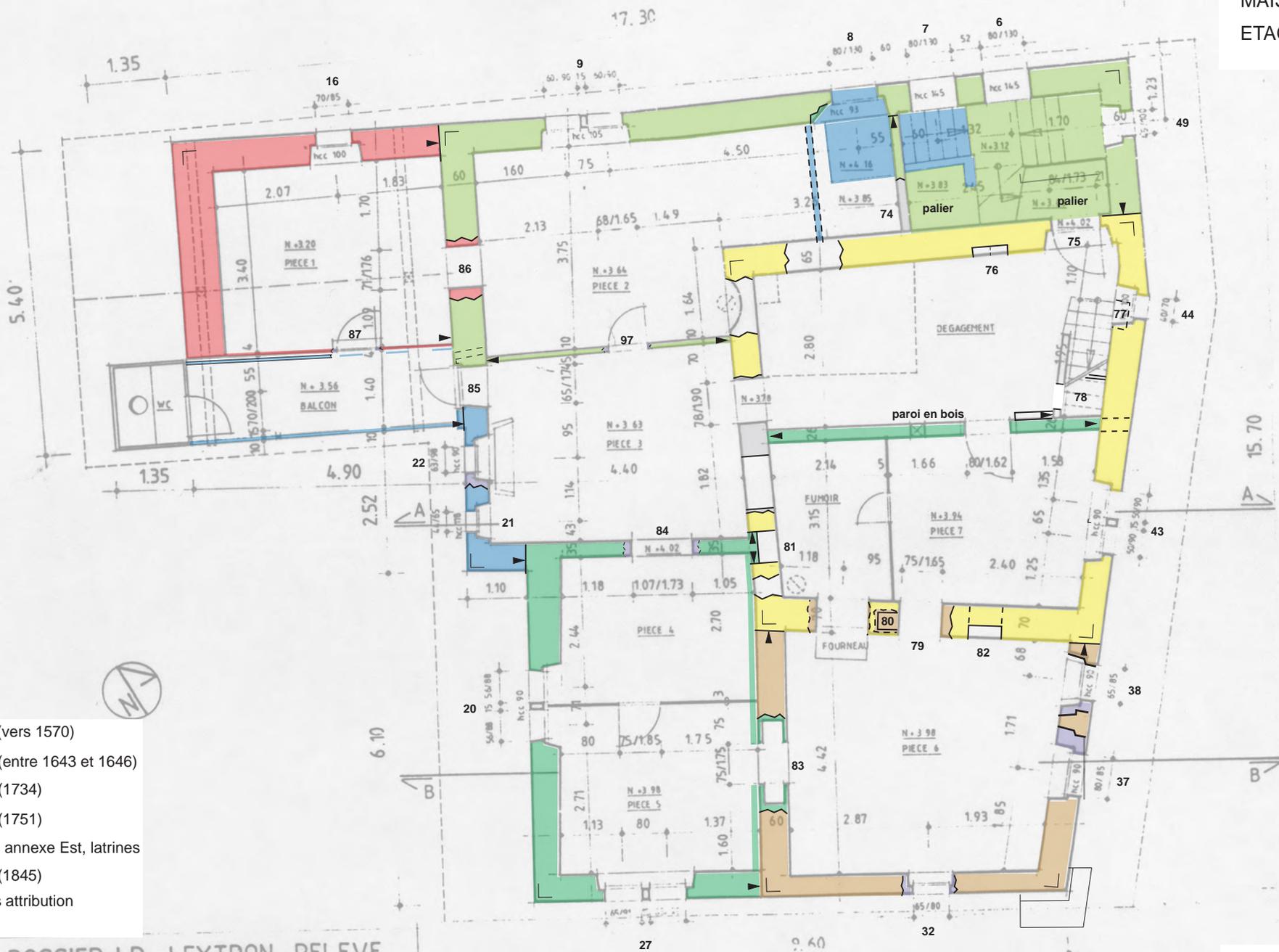
- XVI^{ème} siècle (vers 1570)
- XVII^{ème} siècle (entre 1643 et 1646)
- XVIII^{ème} siècle (1734)
- XVIII^{ème} siècle (1751)
- transformations annexe Est, latrines
- XIX^{ème} siècle (1845)
- postérieur, sans attribution
- XX^{ème} siècle

BATIMENT ROSSIER J.P. LEYTRON, RELEVÉ

ETAT EXISTANT - PLAN

10.04.1991			REZ SUP. ECH. 1/50
			PARCELLE N° 471
MICHEL COPPEN ARCHITECTE ESAA 1163 ETOY			tel. 021. 807 30 32

FIG. 7



- XVI^{ème} siècle (vers 1570)
- XVII^{ème} siècle (entre 1643 et 1646)
- XVIII^{ème} siècle (1734)
- XVIII^{ème} siècle (1751)
- transformations annexe Est, latrines
- XIX^{ème} siècle (1845)
- postérieur, sans attribution
- XX^{ème} siècle

BATIMENT ROSSIER J.P. LEYTRON - RELEVÉ
 ETAT EXISTANT - PLAN
 10.06.1991

ETAGE ECH. 1/50
 PARCELLE N° 471

FIG. 8



LEYTRON
MAISON ROSSIER
COMBLES



- XVI^{ème} siècle (vers 1570)
- XVII^{ème} siècle (entre 1643 et 1646)
- XVIII^{ème} siècle (1734)
- XVIII^{ème} siècle (1751)
- transformations annexe Est, latrines
- XIX^{ème} siècle (1845)
- postérieur, sans attribution
- XX^{ème} siècle

BATIMENT ROSSIER J.P. LEYTRON - RELEVÉ	
ETAT EXISTANT - PLAN	
10.04.1991	COMBLES ECH. 1/50
MICHEL COPPEN ARCHITECTE ESAA 1163 ETOY	PARCELLE N° 471
	tel. 021. 807 30 32

FIG. 9



Fig. 10: Corps Principal, rez inférieur (Cave à fruits).
Le poteau central avec sa base en maçonnerie surmontée d'une dalle circulaire. Vue ouest.



Fig. 11: Corps Principal, rez supérieur (Grange 1).
La cloison composée d'une maçonnerie doublée de planches subdivisant la partie occidentale de la pièce. Vue ouest.



Fig. 12: Annexe Ouest, rez supérieur (Grange 2).
Les ouvertures (69 et 70) du mur Nord avec leurs embrasures de tailles différentes.



Fig. 13: Annexe Est, rez. La voûte d'arrêtes surbaissée couvre la trémie de l'escalier au-dessus de la volée droite.



Fig. 14: Annexe Est, rez. Escalier maçonné. Vue sud.



Fig. 15: Annexe Est, rez. Escalier maçonné, détail de la rallonge à la base. Vue sud-est.



Fig. 16: Annexe Est, rez. Cave à vin voûtée. Vue sud.



Fig. 17: Annexe Est, rez. Détail de la paroi crépie au-dessus de la voûte de la cave à vin. Dans les solives de rive, était encastrée la boiserie (ici démontée) qui a laissé son empreinte contre la maçonnerie. Vue de l'angle nord-est.



Fig. 18: Annexe Est, rez, paroi orientale au-dessus de la voûte de la cave à vin. Détail de la paroi crépie avec la corne en guise de crochet.



Fig. 19: Annexe Nord-Est. Solivage du balcon, les deux solives latérales rainurées.



Fig. 20: Annexe Est. Angle Nord-Ouest.
A droite, négatif d'arrachement.



Fig. 21: Annexe Est, rez (Pressoir). Plafond composé
d'un solivage axé Nord-Sud avec entrevous
maçonnés. Vue ouest.



Fig. 22: Annexe Est, rez (Dépot). Plafond composé
d'un solivage axé Nord-Sud avec entrevous
maçonnés. Vue sud.



Fig. 23: Corps Principal, 1er étage. Au centre le foyer aménagé dans l'angle nord-ouest, à gauche la porte ouverte pour accéder à l'Annexe Ouest.



Fig. 24: Corps Principal, 1er étage. L'escalier en maçonnerie qui mène aux combles. Vue sud.



Fig. 25: Annexe Ouest, 1er étage. La chambre boisée avec son fourneau daté de 1857 aménagé dans l'angle nord-est.



Fig. 26: Annexe Ouest, 1er étage. La chambre boisée. Vue sud-est.



Fig. 27: Annexe Est, 1er étage. Les parois Est et Nord portent des négatifs très profonds de la boiserie. Vue nord.



Fig. 28: Annexe Est, 1er étage. Négatifs de la boiserie contre la paroi Est et amorce d'une maçonnerie démolie qui venait clore la pièce côté sud. Vue sud-est.



Fig. 29: Corps Principal. Détail du crépi conservé contre sa façade Est (niveau du 1er étage).



Fig. 30: Annexe Nord-Ouest. Maçonnerie de faible épaisseur (env. 20 cm) venant doubler le madrier de l'Annexe Ouest.



Fig. 31: Annexe Nord-Est. Chambre boisée datée de 1845 ; détail du solivage.



Fig. 32: Annexe Nord-Est. Passerelle conduisant aux latrines avec ses rambardes en clayonnage et les poteaux reliés par une ferme qui devaient soutenir une ancienne couverture. A droite, la paroi de la chambre boisée de 1845.



Fig. 33: Corps Principal, 2e étage (combles), paroi ouest. A gauche, la porte qui conduit à la chambre boisée de l'Annexe Ouest, à droite la conduite de cheminée du foyer situé un étage plus bas.



Fig. 34: Corps Principal, 2e étage (combles), paroi est. A droite, la porte qui conduit à la chambre aménagée dans l'Annexe Est, au centre, deux anciennes fenêtres transformées en niche.



Fig. 35: Annexe Ouest, 2e étage (combles), paroi est. Les madriers des parois sud et nord viennent s'emboîter dans des poteaux verticaux, fixés contre l'ancien pignon.



Fig. 36: Corps Principal. Détail du crépi conservé contre sa façade Est (niveau du 2e étage).